

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## La Rochelle (17000)

### Réponses de Jean François Fontaine, au nom de la liste « Tous Rochelais ! »

— le 08/03/2020 à 21:42 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Le schéma directeur vélo de l'Agglo est établi jusqu'en 2030, malheureusement sa mise en œuvre est peu visible.*

*VLV demande que ce schéma soit appliqué et puisse évoluer en concertation.*

*VLV propose de prévoir un budget annuel de 25€/habitant pour l'ensemble de l'Agglo.*

*VLV demande que les acteurs (agents et élus) en lien avec le vélo soient sensibilisés et formés aux spécificités de ce mode de déplacement.*

Le schéma de l'agglomération a déjà été prévu jusqu'en 2030, sa mise en œuvre sera rendue plus visible par une communication plus adaptée. Le budget consacré : 25 euros par an et par habitant. Les agents de la Ville et de la CDA ainsi que les élus seront sensibilisés par des formations proposées par les associations locales compétentes.

##### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*VLV souhaite que ce responsable soit clairement identifié à l'intérieur des services de la ville et systématiquement consulté pour l'ensemble des projets de voirie.*

*VLV souhaite la mise en place à l'échelle de l'Agglo d'un comité vélo ayant un réel pouvoir décisionnaire.*

Un ou une responsable sera identifié-e sur la ville et devra se mettre en lien avec les associations locales compétentes pour établir des projets d'aménagements.

Il existe déjà une référente vélo à l'agglomération, elle aura pour mission de mettre en lien les associations locales compétentes et les représentants des 28 communes.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°3 : je suis indécis-e

Créer un réseau express vélo : ni voiture, ni piéton, le vélo doit avoir sa place à lui sur les principaux itinéraires.

Une continuité des itinéraires cyclables doit être atteinte d'ici la fin du mandat.

*Une charte des aménagements cyclables permettant de bons aménagements, réellement cyclables, et une lisibilité accrue de ces derniers pour l'ensemble des usagers (cyclistes mais aussi piétons et surtout automobilistes et ce quelle que soit leur provenance) doit être mise en place par l'Agglo en partenariat avec VLV.*

Nous sommes indécis car nous répondons à la demande des rochelais de sécuriser les déplacements à bicyclette en créant un schéma directeur cohérent et structurant sur l'agglomération et sur la Ville, mais il n'est pas toujours possible de laisser uniquement la place aux cyclistes notamment dans l'hyper centre (voies beaucoup trop étroites). Cependant sur certains axes pénétrants tels que les boulevards, nous assurerons des continuités de pistes sécurisées. Il faut travailler maintenant à réduire voire éliminer les discontinuités existantes ce qui n'est pas toujours facile.

#### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Concentrer la circulation automobile sur les grands axes en y adjoignant des pistes cyclables prioritaires.*

*Créer des zones à très faible circulation dans les rues résidentielles (sens unique, mise en cul de sac, limitation drastique de la vitesse, mise en oeuvre de Vélorue comme à Lille...) pour empêcher la circulation de transit à travers ces quartiers et devant les écoles.*

*Exploiter toutes les solutions alternatives à la voiture.*

*S'appuyer sur des solutions qui fonctionnent ailleurs (Copenhague, Amsterdam...).*

Nous voulons réduire la place de la voiture en ville et notamment ne plus laisser les voitures traverser la ville ou les quartiers. Nous avons créé et il reste à prévoir sur les Boulevards qui vont être réaménagés Sautel Normandin, Joffre... des voies de bus dédiées. La ville est passée en zone 30 sur tous les quartiers et certains tronçons sont en zone 20 notamment des zones de rencontre entre piétons, cyclistes, automobilistes dans l'hyper centre. Il reste à travailler plus spécifiquement les ronds-points à aménager comme celui en bas de Sautel pour favoriser la continuité piétonne.

Nous sommes attentifs à ce qui se fait à Copenhague par exemple, ville qui a des similitudes avec notre propre configuration spatiale.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°5 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

*Un effort particulier pourra être proposé dans les quartiers prioritaires de la ville.*

Cette action demeure indispensable, c'est pourquoi nous veillons à ce que les nouvelles constructions proposent des espaces sécurisés comme il en existe déjà aux Minimes par exemple. Cette proposition sera faite également aux bailleurs sociaux dans le cadre du PRU de Villeneuve Les Salines. Des équipements de la sorte sont prévus par exemple à l'espace multi modal de la gare. Nous regardons également la faisabilité d'installer des vélos box là où le besoin est fort.

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Un des freins à l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien est de savoir où on pourra le stationner et dans quel état on va le retrouver... si on le retrouve.*

*Installer ces stationnements permet de lever ces obstacles au développement de l'utilisation du vélo.*

Certaines écoles ont déjà aménagé des espaces, des garages à vélos couverts pour accueillir les vélos des enfants par exemple à l'école BPalissy.

Il y a de nombreux arceaux près de certaines écoles comme Réaumur pour répondre aux besoins de sécurisation. Il reste à équiper certains abords d'équipements publics en centre ville mais aussi sur des lieux très fréquentés comme la Friche du Gabut.

#### Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Ces stationnements vélos permettent d'optimiser un espace que la réglementation impose de libérer avant 2026.*

Ce dispositif se réalise au fur et à mesure des travaux effectués sur les voies. Il restera à poursuivre la mise en oeuvre afin de répondre à la réglementation. Ce travail se fait notamment lors des balades urbaines organisées dans chaque quartier.

#### Action n°8 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Que proposez-vous pour inciter les entreprises à choisir ce nouveau mode de transport des marchandises ?*

La livraison des marchandises en particulier le dernier kilomètre devra répondre à une évolution de la loi. Nous travaillerons avec les associations de commerçants, les transporteurs pour définir des aires logistiques pour faciliter l'usage du vélo cargo et certainement aussi de véhicules électriques car tout ne peut être transporté en vélo cargo.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°9 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

*Seriez-vous prêt à déployer ce programme dans toutes les écoles de la ville en vous appuyant sur les forces vives existantes (les associations, les bénévoles, les agents, les enseignants...)?*

*Quelles actions seriez-vous prêt à mettre en œuvre (vélo-école, cyclobus, traitement des abords des écoles, sorties à vélos, auto-réparation, bourses à vélo) pour étendre ce programme et tendre vers un véritable système vélo ?*

Développer la culture du vélo est une priorité de notre Ville, elle doit se faire en partenariat avec les enseignants, les associations, les clubs sportifs, les ETAPS du service des sports. Le "savoir rouler" est déjà mis en place dans certains groupes scolaires lorsque les enseignants sont volontaires exemple à l'école Descartes. Il sera proposé à toutes les écoles élémentaires de la ville en partenariat avec l'Education Nationale. Il faut également travailler sur la sécurisation des abords des écoles et avec les associations de parents d'élèves pour inciter les parents à venir à bicyclette à l'école avec leurs enfants. Le cyclobus expérimental sera développé et pérennisé.

### Action n°10 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*« Montrer l'exemple n'est pas la meilleure façon de convaincre, c'est la seule. »*

*Ce sera, de plus, le meilleur moyen de se rendre compte de l'efficacité de tel ou tel aménagement ou de telle ou telle décision.*

*Vous engagez-vous à faire l'ensemble de vos déplacements intra-communaux en mode actif (à pied, à vélo, en transport en commun) ?*

*Dans le même esprit de l'exemplarité, équiper la municipalité et l'Agglo de vélos, VAE, vélos-cargo, tricycles, bi ou tri-porteur, tandem... et inciter les agents à utiliser ces équipements (autorisation d'utilisation sur la pause déjeuner, table ronde sur l'adaptation de ces équipements aux personnes et aux tâches...)*

*Vous engagerez-vous dans cette démarche ?*

Un grand nombre d'élus dont M le Maire utilisent quotidiennement leur bicyclette pour se déplacer dans la ville. Certains d'entre eux parcourent plus de 5000 km par an pour assurer les déplacements liés à leurs missions. La CDA propose aux habitants des aides à l'achat de VAE pour les déplacements plus longs au sein de l'agglomération. Un grand nombre de vélos achetés par les collectivités sont mis à la disposition des agents pour effectuer leurs déplacements professionnels, le service des sports met 2 VAE à disposition des agents. Beaucoup d'entre eux utilisent aussi leur vélo personnel pour venir travailler. Ils bénéficient de l'indemnité vélo IKV. Il reste encore à inciter les agents à utiliser massivement la bicyclette au sein de tous les services.

## Commentaires généraux

Nous sommes tous convaincus de l'importance du développement de l'usage de la bicyclette dans la société d'aujourd'hui et de demain. Nous essayons de montrer l'exemple chaque jour. Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup de marge de progression pour que l'utilisation de la bicyclette par les rochelais soit égale à celle des habitants d'Amsterdam ou de Copenhague. Il reste des aménagements à réaliser, à promouvoir la culture vélo chez les jeunes et moins jeunes concitoyens, à protéger les vélos dans des locaux adaptés, à inciter par des campagnes de communication au respect du code de la route. Nous savons pouvoir compter sur des partenaires très engagés pour parvenir à ces objectifs.